



Annuaire professionnel

**Accompagner les personnes
déficientes intellectuelles autour
de la grossesse et de la naissance**

**Trame territoriale
vierge**

Pourquoi un annuaire ?

Créé dans le cadre du projet porté par l'ADAPEI de la Gironde et l'UDAF 33 en vue d'améliorer l'accompagnement à la parentalité des personnes ayant une déficience intellectuelle, cet annuaire répond à plusieurs besoins liés à la complexité des accompagnements identifiés par l'ensemble des acteurs du projet : la nécessité de repérer les structures pertinentes sur le territoire d'intervention, de connaître les démarches et les ressources, de répondre aux besoins et attentes des parents ou des futurs parents de manière claire et organisée.

Cet annuaire a pour ambition d'être un outil pour les professionnels-lles de tous horizons qui, dans le cadre de leurs missions, rencontrent des personnes déficientes projetant de devenir parents, sont sur le point de le devenir ou viennent de l'être. Sa singularité tient au fait qu'il capitalise l'expérience des professionnels-lles exerçant tant dans le secteur de la santé, du médico social chargé du handicap que de la Protection Maternelle et Infantile.

Il trouve son complément dans la Charte qui pose les fondements éthiques des pratiques professionnelles et un Guide destiné aux futurs parents et aux parents, élaboré avec leur collaboration active.

Comment est-il organisé ?

Cet annuaire est organisé autour de trois séquences temporelles : celle où s'exprime un désir d'enfant, celle de la grossesse, et le temps du retour au domicile de la mère et de l'enfant.

Chaque séquence temporelle regroupe et croise :

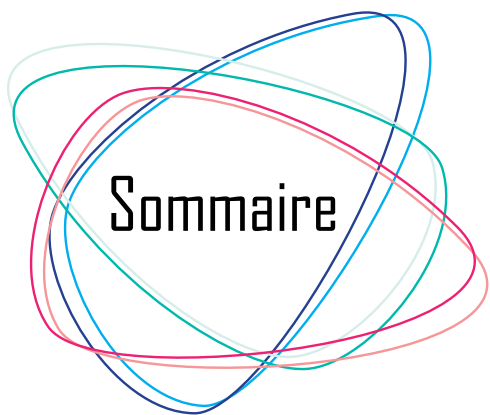
- Des indications sur les démarches médicales, sociales ou professionnelles à envisager
- Les organismes ou professionnels à mobiliser
- Les adresses pour les territoires de Bordeaux Métropole et du Blayais selon votre secteur d'intervention
- Des brefs témoignages issus des expériences des professionnels-lles

Une réalisation collaborative :

La réalisation de cet annuaire découle d'une démarche collective de mise en commun des compétences et connaissances issues de l'expérience de chacun-e. Il participe d'une volonté plus large de créer des ponts, de faire émerger une culture commune aux professionnels-lles autour d'un événement : la venue d'un enfant dans une famille.

Fondamentalement, il s'agit de permettre un maillage des interventions au plus près des besoins, attentes et désirs des principaux acteurs que sont les parents.

Des puéricultrices de la PMI de Floirac et Pessac, des éducatrices et assistantes sociales des SAVS de l'ADAPEI, des sages-femmes du Réseau Périnatal Aquitaine, ont mis en commun leurs expériences, leurs compétences, croisé leurs pratiques, la mise en forme assurée par l'UDAF. L'ensemble de ce travail de conception a été suivi par le CACIS. Leur travail a été soutenu et enrichi par les associations porteuses du projet et le SAVS Rive Droite (Association EDEA). Que toutes les personnes qui ont participé à cette aventure trouvent ici nos remerciements pour leur engagement et satisfactions pour le travail accompli.



Sommaire

Anticiper la grossesse, l'arrivée d'un enfant dans la famille

- **Pour poser le cadre de l'accompagnement**

5

Pendant la grossesse et jusqu'à l'accouchement

- **Début de grossesse : le premier trimestre**
- **Deuxième et troisième trimestres de la grossesse**

8

10

Après l'accouchement

- **Après l'accouchement**
- **Vie de couple**

13

15

Sigles et missions des différents services

- **Tableau des sigles et missions**

17



Anticiper la grossesse,
l'arrivée d'un enfant dans la famille

Anticiper la grossesse,
l'arrivée d'un enfant dans la
famille

Pour poser le cadre de l'accompagnement

Parler de ce désir, connaître les étapes du suivi, les démarches et droits sociaux, anticiper les risques génétiques, médicaux, ou liés aux dépendances et aux traitements médicamenteux

Pour en parler

- Conseillère Conjugale dans un Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)
- Le Planning Familial
- Infirmière dans les ESAT
- Travailleurs sociaux et l'encadrement dans SAVS, SAMSAH
- Psychologues des ESAT, SAVS et SAMSAH
- Infirmier(e) des CMP

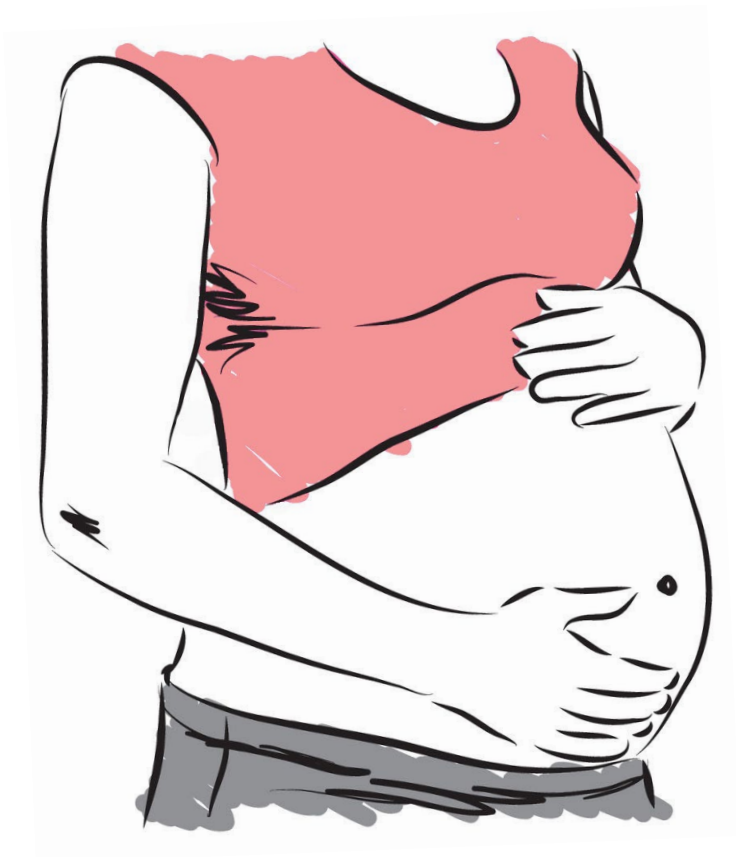
«Quand
des usagers ont décidé
de devenir parents, je les reçois.
Je leur explique que nous allons les
accompagner dans cette étape de leur
vie qui leur confère des droits mais
aussi des devoirs vis-à-vis de
l'enfant»
(Directrice SAVS)

Coordonnées

Pour envisager les aspects et risques médicaux

- Une consultation pré-conceptionnelle avec médecin, gynécologue serait souhaitable
Sinon :
- Médecin, Gynécologue, Obstétricien ou Sage-femme : dans un CPEF, à la PMI, à l'hôpital ou en ville
- Médecin de consultation génétique, pour les personnes à risque de transmission de maladie génétique
- Equipe Mobile Addictions Parentalité, pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'alcool, le cannabis et autres addictions
- Réseau Psychiatrie Périnatale, psychiatrie de liaison

Coordonnées



Pendant la grossesse et jusqu'à l'accouchement

Faire valoir les droits de la femme, des parents et de l'enfant,
construire le parcours personnalisé de soin de la femme et préparer l'accueil de l'enfant.
Pour les situations les plus complexes la sage-femme de coordination du Réseau Périnatal Aquitaine,
vient en aide aux professionnel-elle-s pour la coordination du parcours de soin.

Début de grossesse Le premier trimestre

Début de grossesse : le premier trimestre

Aspects médicaux

Pour confirmer la grossesse et construire le suivi médical adapté

- Médecin traitant, gynécologue ou obstétricien : en ville, centre de soin, à la maternité pour les premières consultations prénatales
- Sage-femme : en libéral, PMI ou à l'hôpital
- CPEF
- Laboratoire d'analyse pour effectuer le test de grossesse sur prescription médicale
- Centre de radiologie, avec une ordonnance pour une échographie de datation de la grossesse
- Réseau psychiatrique périnatal
- Equipe Mobile Addictions Parentalité, pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'alcool, le cannabis et autres addictions

«La PMI est un service de droit commun ouvert à toutes les femmes et tous les enfants»
(Puéricultrice PMI)

«Pour les femmes enceintes qui prennent des psychotropes, le réseau psychiatrique périnatal est un service de référence pour adapter les traitements à la grossesse»
(Sage Femme)

«Actuellement sous-utilisé cet entretien prénatal précoce est une bonne entrée dans le dispositif de prise en charge globale de la grossesse.»
(Sage Femme, réseau Péri-Nat)

Un Entretien Prénatal Précoce (EPP) obligatoirement proposé, peut être réalisé à partir du début du 4ème mois. Il est remboursé par l'Assurance Maladie et réalisé par un-e professionnel-le de santé.

Coordonnées

Pour la déclaration de grossesse faite par le professionnel de santé (si ce n'est pas fait de manière dématérialisée), et les prestations familiales.

- CPAM, MSA, RSI : la déclaration de grossesse ouvre des droits à une prise en charge de la grossesse au titre de l'Assurance maternité
- CAF, MSA : la déclaration de grossesse ouvre des droits aux prestations familiales
- Assistante Sociale des MDSI, MSA, ESAT et hôpital pour une aide aux formalités administratives
- Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
- Juristes du CIDFF, pour des conseils juridiques dans le domaine du droit de la famille
- Professionnels des SAVS et SAMSAH

“ Suite à la déclaration de grossesse faite par le professionnel de santé, un carnet de maternité est envoyé au domicile avec les coordonnées du service PMI du secteur dont dépend la femme enceinte. C'est une source d'informations pour les futurs parents. ”

Pour un éventuel aménagement du temps et/ou du poste de travail de la femme enceinte selon le Droit du Travail ou la Convention Collective applicable ou le Code de l'Action Sociale et des Familles.

- Employeur auquel la femme remet un certificat médical précisant la date présumée de l'accouchement
- Représentant du personnel
- Médecin du travail
- Professionnels des SAVS et SAMSAH

“ Sept consultations prénatales et échographiques peuvent être prises sur le temps de travail après en avoir informé l'employeur. Depuis 2014, le père a le droit de se rendre à 3 des consultations obligatoires, sur son temps de travail, sans perte de salaire (Art L 1225-16 du Code du Travail) ”

Répertoire des SAVS / SAMSAH en Gironde à télécharger

www.mais-asso.fr - espace Région Aquitaine

Aspects médicaux

Pour suivre la grossesse sur le plan médical médical

- Médecin traitant, sage-femme, gynécologue, obstétricien : en libéral, en centre de soin ou à la maternité pour les 6 consultations prénatales
- Sage-femme en maternité, en libéral ou en PMI : pour les séances de préparation à la naissance et à la parentalité
- Laboratoire d'analyse pour les bilans de grossesse sur prescription médicale
- Centre de radiologie pour les 2 échographies obligatoires : avant la fin du 5ème mois de grossesse et avant le 7ème mois sur prescription médicale
- Réseau psychiatrique périnatal, Unité mère-enfant sur orientation médicale
- Equipe Mobile Addictions Parentalité, pour les personnes rencontrant des difficultés avec l'alcool, le cannabis et autres addictions
- Réseau Périnat Aquitaine : sur orientation médico-psycho-sociale. Les sages-femmes du RPA pour l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour les situations les plus complexes afin de proposer un parcours de soin adapté

Coordonnées

Aspects sociaux

Pour un éventuel aménagement du temps et/ou du poste de travail de la femme enceinte selon le Droit du Travail ou la Convention Collective applicable ou le Code de l'Action Sociale et de Familles.

- Employeur auquel la femme remet un certificat médical précisant la date présumée de l'accouchement.
- Représentant du personnel
- Médecin du travail

Deuxième et troisième trimestres de la grossesse

Le congé maternité calculé à partir de la date présumée de l'accouchement et du nombre d'enfants. Pour le congé paternité : le père doit en informer l'employeur un mois avant la prise du congé, par courrier recommandé. Il est à prendre dans les 4 mois qui suivent l'accouchement.

Aspects sociaux

Pour demander un congé parental pour la mère ou le père

- Employeur : La salariée ou le salarié doit prévenir son employeur par lettre recommandée avec avis de réception ou remise contre récépissé. Cette lettre précise le motif, la durée de l'absence et la date à laquelle elle ou il entend débiter le congé parental.
- soit un mois avant la fin du congé maternité
- soit deux mois avant la prise du congé si celui-ci ne débute pas immédiatement après le congé de maternité ou d'adoption

« Les futures mamans, que j'ai accompagnées pendant leur grossesse, ont préféré la préparation à l'accouchement individuel avec une sage-femme en libéral plutôt que les séances de groupe, où elles se sentaient perdues. »
(Educatrice SAVS)

Il existe différents types de congés parentaux. Consultez le site de la CAF

Aspects sociaux

Pour préparer la venue de l'enfant : l'alimentation, la chambre, les modes de garde, son inscription à l'état civil, l'éducation...

- La mairie du lieu de résidence : pour anticiper les modes d'accueil : crèche, assistantes maternelles, maison d'assistantes maternelles, Relais Assistantes Maternelles
- Une mairie : pour la reconnaissance anticipée pour le père / pour la déclaration du choix de nom de l'enfant
- Sages-femmes et puéricultrices de PMI : pour les aspects matériels de la venue de l'enfant, le choix du mode d'alimentation, toutes les questions autour de l'arrivée de l'enfant, le devenir parent
- TISF et/ou AVS soutien à domicile pour les aspects matériels de la venue de l'enfant et toutes les questions autour de l'arrivée de l'enfant.
- Lieux ressources : pour rencontrer des professionnels pour échanger sur la parentalité à voir avec la PMI, la CAF, les Mairies et les REAAP
- Psychologue de la PMI

Centres maternels : Ils accueillent les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. L'accès à ce dispositif nécessite l'accord de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Coordonnées

Après l'accouchement



Au retour de la mère au domicile

- Médecin traitant, sage-femme, gynécologue obstétricien : libéral ou dans un CPEF : pour les visites post natales et contraception
- Sage-femme, kinésithérapeute : pour la rééducation périnéale
- Réseau psychiatrique périnatal : Unité mère-enfant, pour difficultés majeures de santé psychique de la mère et du lien mère-enfant
- Aspects matériels et administratifs
- Assistante sociale, éducateurs, SAVS, SAMSAH
- Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs : soutien dans l'organisation de la vie quotidienne
- TISF et AVS : soutien dans l'organisation de la vie quotidienne

Aspects médicaux

Au retour de l'enfant au domicile parental

- Médecin de PMI (jusqu'à 6 ans), médecin traitant, pédiatre pour le suivi médical de l'enfant, les vaccinations
- Puéricultrice, médecin et psychologue de PMI, Equipe infanto-juvénile, CMPI ou CMPEA, CAMSP : si l'enfant présente des troubles du développement, des difficultés, une souffrance

«L'expérience m'a appris qu'il faut inclure les tuteurs et curateurs, lorsque les soins de l'enfant engagent des frais à la charge des parents.»
(Puéricultrice de PMI)

Coordonnées

“ Le carnet de santé de l'enfant remis à la maternité, donne des recommandations, conseils et indique les coordonnées de la PMI du secteur de la famille.

Les soins d'hygiène de l'enfant, je les montre, tout en les expliquant. Les parents déficients reproduisent plus facilement ce qu'ils ont vu et expérimenté avec vous que ce qu'on peut seulement dire.»

(Puéricultrice de PMI)

Aspects sociaux

Accompagnement autour de l'enfant et le lien parent-enfant

- Puéricultrice de PMI, TISF, conseils sur les soins de la vie quotidienne, le rythme de vie ou sur l'alimentation, sommeil, visites à domicile
- Assistante sociale, ASE
- Crèche, assistante maternelle, maison d'assistantes maternelles, RAM, halte garderie
- Lieux d'Accueil Enfants-Parents
- CAF
- Mairies

Coordonnées

Aspects sociaux

Parentalité

- Groupe retour à la maison : soirées parentalités, groupe de parents/enfants (centres sociaux, d'animation).
- Psychologues de PMI
- Médiation familiale

L'arrivée d'un enfant va changer la place de chacun, des difficultés peuvent apparaître ou s'accroître pendant la grossesse.

- Conseillères conjugales et familiales en CPEF et en libéral ;
- Médiation familiale
- Numéro national 36-19 : Si violences conjugales
- Structures d'hébergement ou d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales

“ La grossesse comme la venue d'un enfant est un moment particulièrement sensible dans les foyers où la violence conjugale existe. Nombre de femmes victimes de violences conjugales ont vu celles-ci commencer ou s'accroître à ce moment là. ”

Coordonnées



SIGLES ET MISSIONS
DES DIFFERENTS SERVICES

AMJPM	Association Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs	Associations dont les professionnels sont habilités à exercer les mesures de protection confiées par le juge des tutelles. Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs, tuteur ou curateur, exerce les missions prévues par la loi.
APAFED	Association Pour l'Accueil des Femmes En Difficulté	Des professionnels au service des femmes et de leurs enfants. Ecoute, accueil, anonymat
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	Missions de prévention et de soutien en direction des enfants et des familles en difficultés psycho-sociales, et actions de prise en charge d'enfants qui, pour des raisons diverses, ne peuvent demeurer dans leur famille.
AVS	Auxiliaire de Vie Sociale	L'auxiliaire de vie sociale veille au bien être d'une personne dans le besoin, en lui apportant au quotidien un soutien moral (présence, écoute) et pratique (tâches administratives, travaux ménagers, domestiques).
CACIS	Centre Accueil Consultation Information Sexualité	Dans une démarche d'éducation populaire, l'association a pour finalités de permettre à toute personne, jeune ou adulte, de trouver les moyens de vivre sa sexualité dans notre société ; d'agir contre toute forme d'exclusion liée à la santé, à la sexualité et au genre. Le CACIS propose un accueil individualisé, pour des entretiens de conseil conjugal ou éducatif sur la sexualité, des consultations de planification familiale, et ses interventions collectives.
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	Sa politique familiale et sociale repose sur quatre missions principales : <ul style="list-style-type: none"> • Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle, en poursuivant notamment la structuration d'une offre diversifiée en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, • Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants, • Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie, en favorisant de meilleures conditions de logement et en facilitant l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, • Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	Etablissement médico-social chargé de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans. Dépistage précoce et traitement en cure ambulatoire des enfants < 6 ans présentant un risque de handicap ou atteints d'un handicap, sensoriel ou moteur en vue de prévenir ou réduire l'aggravation du handicap : action de conseil et soutien de la famille, liaison avec crèches et maternelles, rééducation précoce.
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	Les CIDFF mènent une action transversale pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Un CIDFF est une association départementale. Il informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprise, l'éducation et la citoyenneté, la sexualité et la santé
CMP	Centre Médico Psychologique	Le CMP assure des consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées.
CMPEA	Centre Médico Psychologique pour Enfant et Adolescent	Accueille le public pour des actions de prévention, de diagnostic et de soins. Lieu d'élaboration et de coordination, au sein de l'équipe comme avec les partenaires extérieurs.
CMPI	Centres Médico Psychologiques Infantiles	Lieux où les jeunes peuvent consulter anonymement et gratuitement des psychologues, des psychiatres... Les Centres Médico Psychologiques Infantiles (CMPI) ou centres médico psychologiques des enfants et adolescents sont généralement ouverts aux jeunes de 0 à 16 ans, parfois 18 ans.

CPAM MSA RSI	Caisse Primaire d'Assurance Maladie Mutuelle Sociale et Agricole Régime Social des Indépendants	Organismes de droit privé exerçant assurant les relations de proximité avec les publics de l'Assurance Maladie. Ils ont pour missions : <ul style="list-style-type: none"> • d'affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie ; • de traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail / maladies professionnelles • d'appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque ; • de développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.) ...
CPEF	Centres de Planification et d'Education Familiale	Ils assurent des consultations de contraception ainsi que des actions de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale. Les mineures qui souhaitent garder le secret sur leur vie intime peuvent obtenir, gratuitement et sans autorisation de leurs parents, une consultation médicale, la prescription d'un moyen contraceptif, la contraception d'urgence, ainsi que les bilans et le suivi nécessaires. Toute personne sans couverture sociale personnelle peut aussi bénéficier de ces prestations gratuitement. Ils sont implantés sur tout le territoire.
EPP	Entretien Périnatal Précoce	Entretien proposé à la femme enceinte ou/et au couple ,à partir de la déclaration de grossesse par des professionnels de santé (surtout sages-femmes) formés C'est un acte remboursé par les caisses sécurité sociale qui a pour but d'ouvrir le dialogue avec les parents à propos du suivi médical de la grossesse et de l'accueil de l'enfant en dehors de tout acte médical
EMAP	Equipe Mobile Addictions Parentalité	Ce dispositif s'adresse aux femmes enceintes, mères ou pères confrontés à une addiction, qu'il s'agisse de produits illicites, d'alcool ou de médicaments détournés de leur usage, ainsi qu'aux professionnels du secteur sanitaire et social. Modalités de prise en charge : <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et orientation vers les services spécialisés • Soutien dans les démarches concernant la grossesse • Accompagnement social et éducatif de la famille • Consultations psychologiques et de guidance parentale
ESAT	Etablissements et Services d'Aide par le Travail	Accueil des personnes handicapées dont la CDAPH a constaté que les capacités de travail ne leur permettent, momentanément ou durablement, ni de travailler en entreprise ordinaire ou en entreprise adaptée, ni d'exercer une activité professionnelle indépendante. L'ESAT offre des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.
LAEP	Lieu d'accueil Enfants-Parent	Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. C'est un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Des accueillants formés à l'écoute sont garants du cadre.
MDSI	Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion	Département propose des services de proximité accessibles à tous dans les 9 Pôles de Solidarité et 36 MDSI. Regroupent les services sociaux, prévention, ASE, PMI,...

PMI	Protection Maternelle et Infantile	Protection de la santé de la mère, de la famille et de l'enfant. Un accueil et un soutien personnalisés avant et après la naissance sont proposés gratuitement basées dans les MDSI de Gironde et assuré par des médecins, psychologue, puéricultrices et sages-femmes
RAM	Réunion des Assureurs Maladie	Association créée par les assureurs pour gérer le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels indépendants : artisans, commerçants, professions libérales.
RAM	Relais Assistantes Maternelles	Lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Le gestionnaire peut être une collectivité territoriale (commune, communauté de communes), un centre communal ou intercommunal d'action sociale, une association, une mutuelle... Les Ram sont animés par une professionnelle de la petite enfance.
REAAP	Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents	Ils prennent appui sur un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permettent la mise en place d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités.
RPA	Réseau Périnatal Aquitaine	Espace de travail, de partage, de réflexion, de formation et d'information, en lien avec d'autres professionnels de la région, autour d'un objectif commun : assurer des soins de qualité, harmonisés, aux futures mères et aux nouveau-nés. Assurer une continuité et une coordination de soins : en organisant, la concertation, la communication et la coordination nécessaires entre les professionnels de la périnatalité Ville-PMI-Hôpital des différents champs médicaux-psycho-sociaux, du pré au post-natal en favorisant la cohérence du parcours de soins de la mère et de l'enfant. Il doit permettre ainsi l'optimisation des prises en charge.
RESEAU PSYCHIATRIQUE PERINATAL		Service de CH. Perrens proposant des consultations, des suivis ambulatoires, des hospitalisations aux femmes (accompagnées de leurs enfants) présentant des troubles psychiatriques pouvant entraîner des dysfonctionnements du lien mère- enfant.
SAMSAH	Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	Les SAMSAH mettent en œuvre les mêmes prestations qu'un SAVS (cf ci-dessous) dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant en plus des prestations de soins. Ils accompagnent des personnes adultes handicapées dont les déficiences et incapacités nécessitent : des soins réguliers et coordonnés – un accompagnement médical et para médical en milieu ouvert
SAVS	Services d'Accompagnement à la Vie Sociale	Les SAVS ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Leur mission implique : Un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence . Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie L'intervention vise à mettre en œuvre un processus d'autonomisation progressive de l'usager, d'enclencher une dynamique sociale favorisant son inclusion. Le SAVS apporte des conseil et des aides concrètes pour tout ce qui concerne la vie courante, qu'il s'agisse de la santé, de l'alimentation, des démarches administratives, du logement, du travail, des loisirs, de la gestion budgétaire
TISF	Technicien d'Intervention Sociale et Familiale	Il /elle intervient auprès des familles et des personnes en difficulté. Aussi bien sur les plans matériel, psychologique que pédagogique.

Cet annuaire est destiné aux professionnels-les.

Dans le cadre du projet intitulé
**«Usagers, professionnels : co-construire
l'accompagnement à la parentalité»**

trois documents ont été réalisés :

- Une charte contenant un livret juridique en annexe
- Un guide à l'attention des parents
- Un annuaire

Nous remercions l'ensemble des participants qui ont
contribué à l'élaboration de ces outils :



Famille
en Gironde



et Maël pour la conception du logo parentalité

Partenariat financier :

